



Année scolaire 2025-2026

**PAIEMENT 1/2 PENSION DU TRIMESTRE 03**

**Du 04 mai 2026 au 20 mai 2026 DE 7H00 à 12H00**

PERIODES et DATES DE PAIEMENT	SOMMES A PAYER
<b>Avril à Juin 2026</b>	<b>59.40 € NON BOURSIERS</b> <b>19.40 € BOURSIERS ECHELON 01</b>

- Les chèques sont à établir à l'ordre de « l'Agent comptable du collège E. GLISSANT » avec le Nom Prénom et Classe de l'élève au dos du chèque.
- Les paiements en espèces se font uniquement le matin, « prévoir l'appoint de monnaie ».

**→ Fin de la demi-pension : le 18 juin 2026**